



COMMUNE DE CAMPÔME

Campômoises et Campômois,

Bonjour à tous,

Ce mercredi 30 mars s'est tenu le conseil municipal en présence de public et en visio-conférence avec Karine, la secrétaire, qui ne pouvait être là.

(L'ordre du jour a été respecté et tous les points ont été approuvés. Les délibérations seront affichées en mairie une fois validées en Préfecture).

Dans les sujets abordés :

Le compte administratif et le budget ont été approuvés. Une augmentation du taux des taxes Foncières (bâties et non-bâties) a été votée. Dans un premier temps il avait été envisagé 5%. Il a été décidé de ne l'augmenter que de 3% en raison du contexte économique actuel. Cette augmentation contribue à la réalisation des projets communaux.

Un emprunt de 80 000€ sur 20 ans et la vente du logement communal, rue de la Tramontane, ont été votés. Ces sommes seront affectées au réaménagement de la petite maison Dandine et de la grande maison Dandine.

Dans les décisions prises, il y a l'augmentation de 10€ du prix de la location de la salle en période hivernale pour l'électricité.

Une convention a été passée avec le SYDEEL pour le changement des lampadaires (passage en LED).

Un panneau SIL (signalétique d'information locale) va être mis en place sur le parking de Dellà Laygue pour information aux visiteurs et randonneurs.

Prochainement des travaux d'enrochement seront réalisés par le CD66 au niveau du pont sur la Castellane.

Après la montée en gamme du gîte Fontaine, c'est le gîte Castellane qui a fait l'objet de travaux importants. Ils ont permis l'attribution par l'OTI d'une 3° étoile.

Les livrets d'accueil ont été traduits en catalan et en anglais.

L'emploi d'été : le poste créé antérieurement sera reconduit.

La roche gravée : un panneau explicatif a été mis en place le 8 mars par les services de la DRAC. Une inauguration plus officielle aura lieu prochainement.

Les Ciné-Rencontres de Prades proposeront une projection en plein air le 29 juillet.

Ukraine : La commune a proposé un gîte et éventuellement le centre de vacances pour l'accueil de réfugiés ukrainiens si besoin était. La municipalité remercie les Campômois pour leurs dons.

L'équipe municipale est à votre disposition pour répondre à vos questions.

Mail : mairiedecampome@orange.fr , Téléphone : 04 68 05 02 13 (répondeur).

Permanence mairie les mercredis et samedis, de 9 à 12h

L'Equipe municipale